

Les enseignants, techniciens et personnel administratif de l'école d'art d'Avignon
École supérieure d'art d'Avignon
7 rue violette 84000 Avignon

à

Madame Christine Albanel, Ministre de la culture et de la communication

Avignon, le 19 Mars 2009

Madame la Ministre,

Dans le cadre du processus de Bologne, vous avez sollicité l'AERES pour pouvoir intégrer les diplômes supérieurs préparés par les écoles d'art dans le système d'enseignement supérieur européen. Nous souhaitons vous faire part de notre profond désarroi quant au contenu du rapport aujourd'hui rendu public.

L'application mécanique des critères universitaires proposés à ce jour pour évaluer nos enseignements révèle avant toute chose l'inadéquation de ceux-ci avec la pratique de la création et de sa pédagogie (la réflexion conduite sur le contenu, la place et les formes du mémoire n'est qu'un exemple symptomatique).

Nous affirmons l'importance du caractère de recherche fondamentale du travail engagé dans nos établissements, ce que l'AERES ne semble pas prendre en compte en désignant le DNSEP comme diplôme professionnel.

En quoi notre singularité constitue-t-elle un obstacle à l'équivalence de nos diplômes au grade de master ? Il ne s'agit en rien d'uniformiser les enseignements mais bien de rendre lisible leur richesse et leur spécificité dans la diversité culturelle des territoires concernés, du local à l'Europe. N'est-ce pas là la condition pour envisager des partenariats et des synergies de travail ?

Nous demandons que les modalités d'intégration au grade de master de nos diplômes soient reconsidérées pour pouvoir rejoindre les autres écoles d'art européennes.

Ce qui implique notamment la diversité des enseignants eux-mêmes et de leurs modes d'approche au sein de nos établissements. Les précédents ministères de la Culture se seraient-ils trompés à ce point dans les critères d'évaluation et de recrutement des enseignants ? Ne sous-estimez vous pas la pertinence de ce qui a fondé la dynamique et la vitalité de ces lieux si singuliers et performants que ce sont les écoles d'art ?

Par conséquent, nous rejoignons le mouvement d'action engagé par la CNEEA et affirmons notre solidarité avec l'ensemble des écoles territoriales pour défendre un travail respectueux des qualités particulières de nos enseignements.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre considération respectueuse.

Les enseignants, les techniciens, le personnel administratif, les étudiants de l'école supérieure d'art d'Avignon réunis en Assemblée Générale le 19 Mars 2008

Copies :Mr O.Kaepelin, Délégué aux Arts Plastiques
Mr F.Brouat, Directeur de la DRAC Paca
CNEEA
ANDEA